

CONSEILS AUX PARENTS INQUIETS POUR LEURS ENFANTS FACE AU PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, RELATIONNELLE, ET SEXUELLE (EVARS)

[texte rédigé par Dr Maurice BERGER et Sophie AUDUGÉ]

LES PROBLÈMES POSÉS PAR EVARS

En cette rentrée 2025, de nombreux parents manifestent de l'inquiétude en pensant au programme d'éducation à la vie affective, relationnelle, et sexuelle (EVARS) qui débute en septembre 2025. On ne peut pas leur donner tort, car fait par des idéologues, ce programme a pour but d'éduquer votre enfant à votre place, de lui parler de sexualité sans votre accord, et il rompt ainsi le précieux lien de confiance entre les Français et leur école. Et il ne leur est pas possible de soustraire leur enfant à cet enseignement, ce serait illégal, car il est obligatoire.

On demeure perplexe quant au million et demi de séances et aux moyens financiers qui vont être consacrés à cette « éducation », alors que près d'un élève sur deux ne lit pas correctement lors de son entrée en sixième et qu'on manque cruellement de médecins et d'infirmières scolaires. L'essentiel attendu en classe, c'est que des élèves soient capables d'être ensemble en se respectant (la socialisation) et capables de développer une envie d'apprendre.

L'Éducation nationale a décidé que vous, parents, ne saurez pas quel jour aura lieu cette « éducation », à la différence des matières académiques comme les mathématiques et le français. Le programme laisse une grande liberté d'interprétation aux intervenants. Vous n'aurez aucune garantie sur l'orientation des associations extérieures qui interviendront. Et il faut insister sur le fait que derrière la présentation « bienveillante », lénifiante, de ce programme, c'est lors des cours dont vous ignorerez le contenu que sa nocivité se jouera éventuellement.

Votre inquiétude est d'autant plus légitime que lors du gouvernement Barnier, sur les deux ministres nommés à l'Éducation Nationale, l'un d'eux s'est fortement opposé à ce programme. Et il faut savoir qu'en Italie, les élèves ne suivent ce programme qu'après que leurs parents aient donné leur accord. Au Canada, en Ontario, suite à une enquête réalisée auprès des parents, le programme initial est revenu à des principes plus adaptés, différents de ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Ce programme repose sur une idéologie porteuse de plusieurs messages :

- Une opposition à la famille hétérosexuelle comme norme et modèle. Il faut se rappeler la phrase de Vincent Peillon lorsqu'il était ministre de l'Éducation Nationale : « Il faut arracher l'enfant à son déterminisme familial ». Ce programme attaque les identifications qu'un enfant peut avoir, à son père pour le garçon, et à sa mère pour la fille, à un âge où il en a besoin pour se construire. Par ailleurs, et ce n'est pas neutre sur le plan du développement de l'enfant, le masculin est évoqué essentiellement comme un instrument de domination.
- Une représentation de l'enfant sexuel dès la naissance qu'on doit préparer très vite à une sexualité épanouie.
- Une infiltration cachée de l'idéologie du genre, cheval de Troie d'une propagande transgenre qui fait croire à l'enfant qu'il peut choisir son genre ; une porte ouverte à

toutes les infiltrations transgenres à un moment où un enfant a un sens de l'identité encore fragile et où il est influençable (voir plus loin).

Vous devez savoir que ce programme ne repose sur aucune donnée scientifique. Il est mis en avant qu'il s'agit du programme de l'OMS, mais les recherches montrent que plusieurs lobbies et minorités ont infiltré cet organisme. Sous son influence, l'UNESCO prône de parler du plaisir sexuel à partir de l'âge de 5 ans dans son programme de « Santé sexuelle ». Aucune étude sérieuse, c'est-à-dire faite dans différents lieux et en double aveugle (le chercheur ne sait pas si le groupe d'enfants qu'il évalue a suivi ou non cette « éducation ») ne montre une amélioration du bien-être des enfants et adolescents soumis à ce programme, sinon elle serait brandie par ses promoteurs tenants. Ceci est important à savoir, car cela signifie que votre point de vue est au moins aussi valable que celui des intervenants. Vous êtes probablement moins compétents en mathématiques que l'enseignant de cette matière, mais beaucoup plus compétents qu'une personne étrangère pour sentir ce que votre enfant a besoin de savoir et à quel âge. Et si vous êtes gêné pour répondre aux questions de votre enfant, sachez qu'il existe de petits livres pour vous aider, adaptés à chaque âge.

L'inadéquation d'EVARS, dont un des buts est de favoriser la « santé sexuelle » impliquant une sexualité épanouie, est décrite dans le rapport de [l'audition du Dr Berger au Conseil Supérieur des Programmes de l'Éducation Nationale](#). Il est disponible sur le site de SOS Éducation ainsi que le rapport « [Éducation sexuelle à l'école. De la prévention à la sexualisation précoce](#) ». Vous trouverez aussi sur ce site la [Charte éthique signée par 230 pédopsychiatres, psychiatres, et psychologues de l'enfance](#), qui définit les conditions dans lesquelles l'esprit de l'enfant doit être protégé lors de ce genre d'intervention.

Nous sommes favorables à l'ancien programme maintenu jusqu'en 2011, centré sur une information concernant la prévention à partir de 14-15 ans (contraception, droit à l'IVG, prévention des maladies sexuellement transmissibles, danger des réseaux sociaux et de l'exposition à la pornographie, capacité de dire non), et la prévention des agressions sexuelles en primaire à partir de supports dessinés ou de petits films. Revenir à ce programme qui n'avait pas soulevé de difficultés lèverait les craintes. On vous dira qu'en 2001, une loi préconisait déjà trois séances par an dès le primaire. Oui, mais cette loi a été votée suite à l'angoisse liée à l'épidémie de SIDA qui avait fait 30 000 morts en France ; elle n'a été mise en place que pour des adolescents, et surtout, le programme de l'OMS ne s'était pas encore infiltré en France.

Vous devez savoir que le rapport de SOS Éducation décrit de nombreuses situations où des parents se sont plaints d'interventions qui ont choqué leurs enfants lors des cours, et beaucoup d'autres ont été rapportées après sa parution. Une seule fois, une directrice d'établissement scolaire a reconnu que l'intervention était inadéquate. Les autres fois, c'est l'enfant qui « avait mal entendu, mal compris », même si plusieurs enfants avaient entendu la même chose ; de toutes manières il n'y avait rien de choquant dans les propos de l'intervenant, etc. Les parents et l'enfant avaient tort, des arguments bien rodés leur étaient opposés disant que ce qui s'était passé était dans l'intérêt des enfants, certains parents se mettaient à douter de leur bon sens ; le pas de vague est de rigueur. S'ils ne sont pas d'accord, les parents ne pourront faire appel à aucun organisme régulateur extérieur indépendant. Et l'expérience montre que le fait que ce soit une infirmière scolaire qui prodigue cette « éducation » ne donne aucune garantie. Une infirmière peut être idéologue, woke, etc.

QUELQUES CONSEILS

D'une manière générale, il serait important que vous participiez au conseil d'école et d'établissement et aux réunions de rentrée. L'EVARS doit y être présentée et l'information des familles est obligatoire dans ces instances. Vous pourriez y faire part de vos inquiétudes, et de vos protestations si des parents rapportent des contenus inadéquats de la part des intervenants.

Que pouvez-vous faire ensuite pour diminuer l'impact d'EVARS sur votre enfant ?

Des notions concernant la sexualité peuvent être données aux enfants de manière prématurée, intrusive, choquante, excitante, alors qu'ils ne se sont pas encore posé de question à ce propos. Vous allez donc être dépossédés de votre rôle éducatif dans ce domaine, rôle qui consiste à attendre que l'enfant vous fasse part de sa curiosité, et à lui apporter une réponse adaptée à son âge ; pas plus. Vous risquez donc d'être amené vous-même à évoquer certaines dimensions de la sexualité plus tôt que vous ne l'auriez fait spontanément. Mais quoi que vous disiez, votre enfant aura entendu certaines choses à l'école. Au mieux, vous pourrez tenter de faire contrepoids, mais ce n'est pas négligeable.

Ceci signifie aussi qu'en désavouant ce qui aura été dit en classe, vous mettez votre enfant dans la position d'être au centre d'un conflit entre ses parents et ses enseignants. Il entendra des propos divergents de la part d'adultes auxquels il est important qu'il puisse faire confiance. Pour la première fois en France, des lobbies auront réussi à mettre des milliers d'enfants dans cette situation compliquée, voire intenable. Mais si vous n'intervenez pas, vous laisserez votre enfant sous influence d'autrui. C'est pourquoi il est préférable d'agir. Et soyez certains que vous ne serez pas le seul parent à le faire.

Il peut arriver que ce programme soit appliqué avec tact par certains intervenants, mais ce ne sera certainement pas le cas de tous. Ce sera très aléatoire. En outre, son contenu lui-même contient des éléments nocifs.

Vous pouvez dire à votre enfant que s'il y a des choses qui le choquent, vous lui donnez le droit de se boucher les oreilles ou les yeux en déclarant à l'intervenant que vous lui avez donné ce droit, et que l'adulte concerné n'a qu'à en parler avec vous. Même s'il n'ose pas le faire face à l'enseignant et à la classe, il saura au moins que vous êtes d'accord avec lui. Si votre enfant est menacé d'être interrogé sur ce qu'il ne veut pas entendre, vous pouvez lui dire que vous ne le gronderez pas pour sa mauvaise note dans ce domaine.

Vous pouvez lui dire que ce n'est pas de son âge qu'on lui parle de ça, qu'il n'en a pas besoin. Vous pouvez ajouter, que les personnes qui en parlent aux enfants sont des personnes bizarres qui ne comprennent rien aux enfants - on peut se demander ce qui se passe dans leur tête. Précisez-lui que c'est aux parents de répondre aux questions des enfants quand ils ont envie de leur poser des questions à ce propos.

Vous pouvez dire votre opposition à certains exercices, et expliquer à votre adolescent que l'idéologie du genre est une aberration si c'est ce que vous pensez. Ainsi des parents ont été informés que leur fils en classe de seconde devait préparer un exposé en binôme avec un camarade de classe sur le thème : « Expliquer et défendre la théorie du genre », consigne donnée dans une matière purement scientifique puisqu'il s'agissait d'un devoir de SVT. Ils ont écrit sur le cahier de correspondance, avec double transmis au chef d'établissement, que l'idéologie du genre n'avait rien de scientifique, qu'ils avaient décidé

que leur enfant ne rendrait pas ce devoir, et qu'ils demandaient que lui soit donné un autre devoir qui ne soit pas idéologique.

En maternelle et primaire

Attention, il est insisté sur le fait que l'éducation à la sexualité ne sera pas évoquée en primaire, mais qu'elle pourra être « déployée à partir des autres enseignements ». L'analyse précise de ce programme montre que cette présentation est mensongère au niveau du respect de l'intimité des enfants, de la méconnaissance totale des étapes de leur développement affectif et de leurs besoins, de l'omniprésence de la sexualité en primaire sous des formes déguisées. Ainsi dans un livre lu en classe aux enfants de 4 ans, il a été expliqué comment pour les fillettes, la masturbation a un effet agréable et apaisant. Vous constaterez aussi qu'à plusieurs reprises, on n'apprend pas à l'enfant à réfléchir, mais on lui dit ce qu'il doit penser. Le genre masculin est décrit comme étant forcément un mode de domination, de discrimination ; le principe d'autodétermination du genre est distillé plus ou moins subtilement. C'est souvent un protocole du petit militant.

Il serait trop long de détailler ici tous les défauts de ce programme, mais on peut en souligner rapidement certains.

En petite section de maternelle, à 3 ans, le programme recommande de « Nommer, par exemple à partir d'albums ou de jouets, les différentes parties du corps, les nommer en partant des dénominations spontanées pour aller vers un vocabulaire scientifique.», ce qui signifie de dire à l'enfant d'adopter les termes « pénis », « vagin », « vulve ». Cela ne présente aucun intérêt pour un enfant, il s'agit d'un adultomorphisme, c'est-à-dire d'une volonté de voir les enfants comme s'ils étaient des adultes. On vous dira qu'on apprend bien aux enfants à nommer un coude, un « coude ». Mais justement, à la différence d'un coude, les organes sexuels évoluent dans leur fonction et ce fonctionnement à l'adolescence n'a plus rien d'infantile. Alors gardez votre manière de désigner ces parties par le langage enfantin, que vous utilisiez, « zizi », « zézette » ou autre, et dites à votre enfant que vous ne comprenez pas pourquoi des adultes bizarres se mêlent de ça.

En moyenne section, à 4 ans, « Découvrir ce qu'est une grossesse et la naissance, en particulier à l'occasion de la naissance d'un enfant dans l'entourage de la classe et en partant des représentations des élèves ». Tous les enfants de cet âge ne sont pas prêts à recevoir des explications à ce sujet accompagnées de films, et certains éprouvent de l'inquiétude face à une description anatomique précise et ressortent très mal à l'aise d'une telle « séance » .

« Découvrir les différentes structures familiales et les respecter ». Il s'agit des familles hétérosexuelles, homosexuelles, monoparentales, adoptives, divorcées, etc. (peut-être transgenres, mais laissons cela de côté). S'agit-il vraiment des préoccupations des enfants de 4 ans ? Il est évident qu'aborder cette thématique entraîne automatiquement des questions sur la conception, la sexualité et ses différentes formes, chez des enfants qui ne demandent pas forcément à en savoir plus à un âge où ils ont leurs propres théories sexuelles dites « infantiles ».

En grande section (à partir de 5 ans) : « À partir d'albums de littérature jeunesse, identifier des ressemblances et des différences entre les personnages, les décrire sous la forme d'un texte » et « Proposer et pratiquer des actions qui favorisent l'égalité entre les filles et les garçons, par exemple à propos de la répartition des espaces de cour disponibles et des jeux collectifs qui y sont menés ». On notera la déconnexion des rédacteurs du programme qui

recommandent une activité d'écriture « sous la forme d'un texte » pour des enfants de 5 ans qui ne savent ni lire ni écrire... La seconde activité consiste à demander aux enfants de penser une cour de récréation sans domination masculine de l'espace, « dégenrée ». Le processus d'endoctrinement à l'idéologie du genre est enclenché à bas bruit sous le prétexte d'égalitarisme fille/garçon.

En CP : le programme recommande pour la notion « Identifier les points communs et les différences physiques entre les filles et les garçons » de « Identifier et apprendre à nommer les parties du corps, dont les parties intimes, en utilisant un vocabulaire scientifique ». Il s'agit de détailler les parties intimes des enfants et les différences sexuelles de la fille et du garçon, donc de la sexualité.

Le programme recommande d' « Identifier les liens familiaux à partir de son histoire ou d'une histoire fictive (frise de vie, approche chronologique) » et de « Parler de soi et de sa famille : à l'écrit, à l'oral ou en dessinant ». Il s'agit d'une intrusion dans la sphère intime, avec de plus le risque de mise en difficulté de l'enfant dans son histoire personnelle, en contradiction avec le respect de la sphère privée. Il peut ne pas avoir envie de faire part du divorce de ses parents, des violences conjugales, de son placement, etc. Un parent peut dire à son enfant que c'est sa vie à lui et qu'il a le droit de ne pas en parler s'il n'en a pas envie.

« Lire des albums présentant différents types de familles et comprendre qu'il en existe une grande variété (par exemple famille hétéroparentale, monoparentale, homoparentale, adoptive, recomposée, sans enfant) ». Ce n'est pas un besoin d'un enfant de 6 ans, mais un besoin des adultes de parler de cela aux enfants. Et si un enfant est mis devant une telle situation, il peut vous poser des questions.

En CE1 : à 7 ans, « Identifier et différencier plusieurs types de sentiments et de relations amoureuses et amicales » et « Examiner les questions suivantes dans le cadre de discussions réflexives et argumentées : [...] Peut-on être heureux sans être ou avoir été amoureux ? ». Est-il vraiment possible pour un enfant de cet âge de faire la différence entre amitié et amour ? Il y aurait donc des relations amoureuses à 7 ans ? Quels sont les différents types de relations amoureuses qu'on évoque pour cet âge ? Ces questions désignent l'enfant comme un adulte en miniature. Il est significatif qu'à aucun moment, le mot tendresse, qui caractérise les relations parent-enfant, ne soit évoqué dans le programme. Si votre enfant vous en parle, vous pouvez répondre que dans une famille, on est tendre les uns avec les autres.

En CM1 : à 9 ans, « Mettre en évidence que le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation ». Non, pas toujours. Il peut aussi se fonder sur la jalousie, la méchanceté gratuite, la volonté de détruire l'autre, le besoin de trouver un bouc émissaire ; c'est une injustice qui peut être vide de toute stigmatisation. La stigmatisation peut venir en second plan comme une justification, mais la source n'est pas toujours la stigmatisation. Et à l'adolescence, le harcèlement peut concerner des relations amoureuses : un garçon qui a été plaqué, ou une fille qui a piqué le petit copain, ou celle qui a dit non, ou celle qui s'habille trop ou pas assez ou pas comme il faut, ou la / le bon élève, etc. On constate comment l'obsession des rédacteurs de ce programme concernant les différences sexuelles les amène à omettre une grande partie des causes de harcèlement.

Le consentement en primaire

Le programme évoque « L'amour au sein de la famille », mais rien sur l'interdit entre les générations. Il y a une confusion entre amour, affection, et tendresse dans tout le

programme, ce qui crée une confusion qui va dans le sens inverse de celui annoncé de lutte contre les abus sexuels. Le sujet n'est pas l'amour mais la violence. Dans les violences sexuelles sur enfants, il n'y a pas d'amour, mais l'agresseur fait croire que c'est ce sentiment qui l'anime.

Voilà pourquoi la notion de consentement abordée dans le programme est inadaptée. Il n'y a pas de consentement chez l'enfant, c'est à vous d'expliquer qu'il n'y a que des interdits, qu'il est interdit qu'on touche les parties intimes ou sexuelles de l'enfant, qui peuvent être localisées sur son corps ou sur un dessin, sans avoir besoin d'être nommées avec des termes anatomiques.

En primaire et en secondaire

L'infiltration de l'idéologie du genre est dissimulée, mais elle est présente de manière directe ou indirecte à tous les âges dans ce programme. Elle est abordée par le thème des différences entre identité sexuelle, genre ressenti et genre social. Certains programmes (Bourgogne Franche Comté¹, p 23) introduisent des phrases telles que « il existe des personnes cis, et des personnes trans » et « En petit comité et sur une séance longue, demander le prénom de chaque membre du groupe + le pronom avec lequel il souhaite qu'on s'adresse à lui. ». Des séances peuvent être consacrées (p 32) à la question « Pourquoi certains choisissent de changer de sexe ? », accompagnée d'une définition de la transidentité. Par ailleurs, des livres peuvent être utilisés en maternelle avant 4 ans, comme celui d'une fillette qui prépare son retour en classe après avoir changé de genre pendant l'été.

Vous pouvez dire à votre enfant qu'il n'y a que deux sexes, masculin et féminin, XX et XY (à part les états intersexués), et le rassurer en lui disant que maman restera une maman et papa restera un papa. Si votre enfant éprouve une sorte de toute-puissance, comme ce garçon de 7 ans qui est revenu de l'école en déclarant à sa mère que s'il le voulait, il pouvait être une fille, vous pouvez répondre à votre enfant que ce n'est pas vrai. On ne peut pas changer nos chromosomes, on naît garçon ou fille et on le reste dans son corps toute sa vie. Que l'école n'a pas à mettre de telles idées dans la tête des enfants. Certains adultes choisissent de changer leur apparence en femme ou en homme. Ils peuvent prendre des médicaments, faire des opérations de chirurgie, mais ils ne peuvent pas changer la nature qui les a fait fille ou garçon, inscrite dans chaque cellule de leur corps.

À l'adolescence, où certains mineurs éprouvent un flottement dans leur personnalité, vous pouvez répondre qu'on a constaté que l'idée de changer de genre est souvent due à une angoisse passagère face aux changements du corps à cette période de la vie, et qu'un tel changement est une mutilation définitive. Qu'il faut attendre, prendre le temps de grandir et bien réfléchir.

Etc...

On vous dira que vous écoutez des conservateurs, nous répondons que nous sommes des protecteurs.

On aimerait que ces conseils soient provisoires, en attendant des jours meilleurs. Vous pouvez les diffuser aux autres parents, afin qu'au moins les idéologues sachent que vous n'êtes pas dupes de la manière dont ils se substituent à vous. Et lors des prochaines

¹ <https://www.droitdenfance.org/wp-content/uploads/2025/03/1742327232819.pdf>

élections nationales il peut être intéressant que vous demandiez aux différents candidats quelle est leur position concernant ce programme.

Après avoir lu ces conseils, nous vous invitons maintenant à prendre connaissance de la charte éthique que nous avons préparée. Elle est une base solide pour les parents afin de les aider dans leur rôle de premier éducateur à l'EVARS...

Cette charte éthique est un document de référence qu'ils peuvent transmettre au référent EVARS de leur établissement s'il est nommé, ou directement à la direction de l'établissement, afin qu'ils se l'approprient et l'appliquent dans la mise en oeuvre du nouveau programme officiel de l'EVARS dans le cadre scolaire.

[La charte éthique EVARS est à découvrir ici.](#)

Remarque :

Dr Maurice BERGER et Sophie AUDUGÉ ont l'exclusive propriété intellectuelle sur ce texte, et doivent être cités pour toute référence.

À propos des auteurs :

Dr Maurice BERGER, pédopsychiatre, ex Professeur associé de psychologie de l'enfant, auteur de nombreux ouvrages dans ce domaine.

Sophie AUDUGÉ, Directrice générale de SOS Éducation de 2019 à 2024, spécialiste des politiques éducatives, auteur.

Le Dr Maurice BERGER et Sophie AUDUGÉ sont co-auteurs de « L'éducation sexuelle à l'école, les nouvelles orientations de l'Éducation nationale en question » (Éditions Artège), et de la « Charte éthique pour la prévention et l'information en milieu scolaire de la vie affective, relationnelle et sexuelle »

Liens utiles :

Charte éthique « pour la prévention et l'information en milieu scolaire de la vie affective, relationnelle et sexuelle »

<https://soseducation.org/docs/mobilisations/education-sexualite/charte-ethique-evars.pdf>

Rapport complet « Éducation à la sexualité à l'École - de la prévention à la sexualisation précoce - Risques et bonnes pratiques »

<https://soseducation.org/docs/notes-etudes-entretiens-tribunes/education-a-la-sexualite-ecole-danger-ou-prevention.pdf>

Audition du Dr Maurice BERGER au Conseil supérieur de l'Éducation nationale

<https://soseducation.org/docs/notes-etudes-entretiens-tribunes/education-a-la-sexualite-ecole-danger-ou-prevention.pdf#page=211>

Programme officiel de l'ÉVARS par l'Éducation nationale

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/un-programme-ambitieux-eduquer-a-la-vie-affective-et-relationnelle-et-a-la-sexualite_1.pdf